

PRÉFECTURE DE RÉGION D'ILE DE FRANCE

Direction régionale du travail,
de l'emploi et de la formation
professionnelle d'Ile-de-France

Service du Fonds social
européen (SFSE)

Téléphone : 01.44.84.26.25
Télécopie : 01.44.84.26.92

NOTE

à l'attention de

Mesdames et messieurs les responsables
des organismes intermédiaires (OI) gestionnaires
de subventions globales du programme opérationnel
FSE 2007-2013 « Compétitivité régionale et emploi »
en Ile-de-France

Paris, le 9 mars 2009

Affaire suivie par : Laurence RYAN-VAUTRIN, unité Gestion financière et méthodes
du SFSE

Courriel : laurence.ryan-vautrin@dr-idf.travail.gouv.fr

Tél. : 01.44.84.25.79

Réf : YC/ **FG/LRV-09-09 A**

PJ : Documents types de demande de subvention et de bilan, dans lesquels figurent les
informations à requérir

**Objet : Mobilisation des organismes intermédiaires pour la saisie dans
PRESAGE
Evaluation du PO FSE « Compétitivité régionale et emploi » 2007-
2013**

I – Perspective d'un appel de fonds concernant le PO FSE 2007-2013

Il est nécessaire de suivre et d'évaluer le programme opérationnel FSE
« Compétitivité régionale et emploi » 2007-2013. Dans ce but, je vous demande de
bien vouloir mobiliser vos services pour assurer la mise à jour des données dans
PRESAGE. Je vous rappelle que la plateforme ARAMIS est à votre disposition en
cas de difficultés techniques (courriel : support@aramis-fr.eu, tél : 01.73.54.98.01,
interface utilisateur : <http://support.aramis-fr.eu>).

Je vous informe que la DGEFP envisagerait de procéder à un premier appel de fonds
du PO national FSE auprès de la Commission européenne prochainement ;
PRESAGE étant l'outil de suivi du PO FSE, les dépenses qui seront déclarées à la
Commission reposeront donc sur les dossiers effectivement saisis.

Le calendrier et les modalités pratiques liés à l'appel de fonds ne nous ont pas encore été communiqués par la DGEFP, et nous vous transmettrons ces éléments dès réception mais je vous remercie de saisir rapidement les dossiers programmés en 2007 et 2008 ainsi que les réalisations correspondantes, afin d'éviter les risques de dégageant d'office et d'obtenir la trésorerie nécessaire pour procéder aux paiements.

II – Evaluation à réaliser dans le cadre du PO 2007-2013

Pour la période de programmation 2007-2013 du Fonds social européen, les exigences en matière de suivi des réalisations et d'évaluation des résultats du programme sont sensiblement accrues.

Les dispositions générales qui s'appliquaient en matière d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale sont notamment remplacées par des évaluations en continu pendant toute la période de la programmation. Le rôle des données de suivi, comme support des travaux d'évaluation, s'en trouve donc renforcé, d'où l'importance de disposer, pour chaque dossier individuel, de données de qualité, via PRESAGE.

En outre, la trame du rapport annuel d'exécution (RAE) du programme national liste les informations à fournir par les gestionnaires de dossiers individuels ou de bénéficiaires de subventions globales, quant aux données de réalisation et à l'atteinte des objectifs de résultats.

Il convient donc de procéder à la saisie des indicateurs de l'évaluation (qualitatifs, quantitatifs, axe d'analyse et nomenclature) dans PRESAGE, afin de recueillir toutes les données nécessaires au suivi et à l'évaluation du programme dans les délais réglementaires.

Calendrier et modalités pratiques de saisie des indicateurs de l'évaluation :

La DGEFP nous demande de saisir les informations nécessaires à l'évaluation dans PRESAGE, et notamment des tableaux D1 concernant les caractéristiques des participants, et D2 concernant le devenir des participants, pour le 30 avril 2009, date de remontée des informations requises pour le rapport annuel d'exécution.

Cette saisie des tableaux D1 et D2, annexés à chaque bilan 2008, devra être effectuée avant la réalisation des contrôles de service fait. Il conviendra également de procéder à la reprise des saisies pour les bilans 2007. En outre, les indicateurs qualitatifs, les axes d'analyse et les nomenclatures devront aussi être renseignés sur PRESAGE.

La mise en place d'une interface Web, destinée à faciliter le travail des gestionnaires, a été annoncée. Elle est en cours de réalisation. Néanmoins, son développement n'interviendra pas dans les temps nécessaires à la remontée des données pour les rapports annuels 2008. Quoi qu'il en soit, cette interface n'est pas un obstacle à une saisie directe des indicateurs quantitatifs dans PRESAGE. Elle constituera un outil facilitateur pour les saisies à venir car elle sera interfacée avec Présage.

Pour réaliser ce travail, les outils et dispositifs suivants sont à votre disposition :

- un guide de renseignement des indicateurs, disponible sur le site www.fse.gouv.fr, à la rubrique « évaluer », « outils », « guide »,
- une plateforme d'appui si vous rencontrez des difficultés techniques (ARAMIS),
- un document type de demande de subvention actualisé ci-joint, afin de permettre le recueil d'informations minimales en prévisionnel,
- une demi-journée d'appui méthodologique pour la mise à jour des informations et indicateurs qui seront nécessaires à l'élaboration du rapport annuel d'exécution :

Je vous invite dans ce cadre à participer à une réunion d'information et d'échanges animée par le cabinet AMNYOS EDATER le mardi 31 mars de 9h à 13h, salle de conférence du 7^{ème} étage de la DRASSIF, 58 62 rue Mouzaïa 75019 PARIS.

La capacité de cette salle étant limitée, il ne sera possible d'accueillir qu'une seule personne par centre de gestion et organisme intermédiaire ; l'Union Régionale des PLIE a accepté de représenter l'ensemble des PLIE à cette réunion.

Je vous saurais gré de bien vouloir informer le service du FSE (SFSE) de la DRTEFP des éventuelles difficultés rencontrées en matière de saisie dans PRESAGE.

Le directeur régional,

Yves CALVEZ